

ENTRETIEN PROFESSIONNEL : ETRE FORMATEUR INTERNE A LA CONDUITE DE L'EP

Contexte

Les personnes en position d'encadrement sont particulièrement touchées par la réforme introduite par la loi de transformation de la FP du 6 août 2019. elles doivent en comprendre les enjeux, s'approprier les nouvelles modalités pour faire des entretiens professionnels un moment fort institutionnel tant pour les agents, que pour l'encadrement et l'établissement. Pour ce faire, elles doivent se doter de nouveaux outils (fiches de postes, compte-rendu...), prévoir davantage de temps pour réaliser au mieux l'entretien professionnel, apporter une attention particulière aux conditions de l'entretien et la fixation des objectifs...

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et les nouvelles modalités d'appréciation de la valeur professionnelle dans la FPH
- Se préparer à être formateur interne à la conduite des entretiens professionnels pour accompagner le changement
- Consolider ses compétences dans le domaine de la pédagogie pour adultes en formation
- Concevoir le déroulé et les supports de la formation
- S'exercer dans le cadre bienveillant de la formation

Public

Toute personne en position d'encadrement susceptible d'animer des sessions de formation, au sein de son établissement

Exercice

2024

Code de formation

AFR

Nature

AFR